

Envoi et Suivi du dossier d'admission en EHPAD - EHPA - USLD - USLD - HT - AJ

➤ Rechercher et contacter les établissements

Sélection des critères de recherche (localisation, hébergement...)

Fiche détaillée de l'établissement

Sélectionner le ou les établissements souhaités afin de les contacter et envoyer une demande

➤ Consulter les réponses des établissements

L'utilisateur est informé des réponses des établissements contactés (**Mise sur liste d'attente, Refus, Admission proposée**), il peut les **consulter, accepter** ou **refuser** les propositions d'admission. Il peut à tout moment **modifier** le dossier sans avoir à le renvoyer. Les établissements contactés ont la dernière version **validée** en ligne.

Autres fonctions

Dans « Mon dossier » :

Mon dossier

- Le dossier peut être **téléchargé** au format papier si l'établissement n'est pas connecté à ViaTrajectoire.
 - Le mot de passe peut être **modifié**
 - Le dossier peut être **annulé** à justifier d'un motif et réactivé si besoin
- Imprimer le formulaire Cerfa à envoyer aux établissements non connectés à ViaTrajectoire
 Changer de mot de passe
 Annuler mon dossier et toutes mes demandes

Assistance :
 Par téléphone : 02.40.32.22.66
 Par mail : contact@viatrajectoire-pdl.fr

Plus d'information : www.esante-paysdelaloire.fr/fr/services/viatrajectoire

Création d'un dossier de demande d'admission en EHPAD - EHPA - USLD - HT - AJ

Accéder au site ViaTrajectoire directement sur le web <https://trajectoire.sante-ra.fr>



Se connecter à l'espace « **PARTICULIER** » pour créer le dossier de l'utilisateur

Informations relatives aux différents types d'hébergement et aux aides sociales

Possibilité de **consulter l'annuaire** et de faire une **recherche simple** (code postal) ou **avancée** d'établissement. A partir d'un grand nombre de critères, vous trouverez les établissements d'hébergement les plus adaptés aux besoins et aux attentes du demandeur.

¹ EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - EHPA : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées - USLD : Unité de Soins de Longue Durée HT : Hébergement temporaire - AJ : Accueil de jour

>> Cliquer sur « **CREER MON DOSSIER** ».



➤ **Les explications pour créer un dossier** (prérequis + documents nécessaires + démarche à suivre)



>> Cliquer sur « **DEMARRER** »

Composer le dossier en 7 étapes

Etape n°1 : Créer le dossier - Identification

« * » : **Données obligatoires** à renseigner

Indiquer **une adresse email** pour recevoir les messages d'information sur l'état d'avancement de votre dossier. Le **numéro de dossier** et le **mot de passe** doivent être conservés, pour accéder à tout moment au dossier créé sur ViaTrajectoire.

Etape n°2 : Lire et accepter la charte des Usagers

Etape n°3 : Valider l'adresse email

ViaTrajectoire vous a envoyé un email avec un lien à reproduire. Vous devez cliquer sur le lien ou le copier dans la barre d'outil de votre navigateur Internet pour continuer la création du dossier.

Valider mon adresse email

Vous devez cliquer sur le lien qui vous a été envoyé par email. Si vous ne pouvez pas cliquer sur le lien, vous pouvez copier le lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet. Vous devez cliquer sur le lien ou le copier dans la barre d'outil de votre navigateur Internet pour continuer la création du dossier.

Etape n°4 : Compléter le volet administratif du dossier > Données obligatoires*

>> Possibilité d'ajouter des **Pièces jointes** (attention à la taille et au format):

Ajouter une pièce jointe

Etape n°5 : Déclarer le médecin traitant

(Possibilité de le modifier à tout moment)



Etape n°6 : Faire remplir le volet médical et le volet autonomie du dossier

IMPRIMER LES INSTRUCTIONS POUR VOTRE MEDECIN

Si votre médecin ne connaît pas encore ViaTrajectoire, imprimer lui les instructions qu'il doit suivre pour remplir votre dossier

Explications à télécharger, à imprimer et à donner au médecin traitant

Télécharger les instructions

Etape n°7 : Finaliser et lancer la recherche

Vous êtes sur le point de terminer votre inscription

La personne ayant rempli le dossier est le futur résident. Le représentant du futur résident agissant en sa qualité de Tuteur / co-tuteur / Membre de la famille certifiée sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus. Vous devez cliquer sur le lien pour télécharger les instructions à donner au médecin traitant.